

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 16 décembre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

**Concerne** : demande d'un permis d'urbanisme pour étendre l'immeuble sur deux niveaux en façade arrière sur tout la largeur de la parcelle, modifier l'aménagement des deux logements, remplacer tous les châssis, isoler la façade arrière et démolir le réduit dans le jardin de l'immeuble sis rue Verheyleweghen, 8.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à l'aménagement d'une terrasse au 2<sup>ème</sup> étage. Ce type de dispositif amènera des nuisances sonores pour le voisinage et provoquera des pertes d'intimité dans les jardins voisins par l'effet mirador de cette terrasse, surtout du fait que cette terrasse jouxte un espace de vie, salon et salle à manger.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur